



**Direction  
de la Prévention  
des Pollutions et des Risques**

Service de l'environnement industriel  
Bureau des risques technologiques et des  
industries chimiques et pétrolières

Affaire suivie par :  
Alain Lambroux  
Tel : 01 42 19 14 13 - Fax : 01 42 19 13 93  
alain.lambroux@ecologie.gouv.fr

Paris le **23 FEV. 2006**

Monsieur,

Je vous confirme que toutes les mesures applicables dans l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2004, aux réservoirs hors installations classées, le sont également, sans préjudice de l'arrêté du 22 juin 1998, pour les installations classées.

La date d'application de cet arrêté est, au plus tard, novembre 2006.

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Gérard FABIANI  
39/41 Rue Louis BLANC  
94200 COURBEVOIE

Le Chef du Service de  
l'Environnement Industriel  
L'adjoint au chef de service de l'environnement industriel  
  
**Danièle MANFREDI**  
Patricia BLANC